Motion Genre pour les statuts de l’UNamur

Le Vice-Rectorat aux politiques de qualité, genre et développement durable demande que la phrase *« parmi lesquels les membres d’un même sexe ne peuvent constituer plus de deux tiers des membres, l’objectif étant de tendre vers la parité »* soit inscrit dans les 3 instances de gouvernance de l’Université, à savoir l’AG, le CA et le Conseil rectoral*.*

MOTIVATIONS :

* De manière très instrumentale : les *rankings* font de l’égalité des genres un critère important qui joue dans le classement des universités  et toutes les universités -notamment latines-effectuent aujourd’hui une politique de rattrapage pour se mettre aux normes des universités du Nord et des US.
* De manière plus politique : des quotas sont appliqués dans les différents organes politiques pour assurer une représentativité et faire valoir des points de vue différents, faire aussi évoluer les modèles culturels, économiques, sociaux et juridiques qui nous organisent. On a chez nous une représentation des corps, des étudiants… Or, une représentation importante -à savoir homme-femme ,parce qu’elle structure la société et on le voit dans les chiffres (56% de diplômées femmes pour 10% d’ordinaires  - 4% de VR …) - est absente. Elle me paraît essentielle pas seulement pour se conformer aux *rankings* mais pour aussi pouvoir prétendre être une université à part entière , à savoir un lieu où raisonne la pluralité du monde.
* Mettre des quotas va-t-il changer quelque chose : oui et c’est prouvé dans différents cénacles, à commencer par le cénacle politique, tout simplement parce que l’accès au pouvoir vous donne une capacité de transformer les modèles et d’agir sur la culture.
* Je voudrais souligner à titre plus personnel : dans mon VR, je ne rencontre que des femmes ou à peu près qui au jour le jour par leurs engagements au sein des Corps, des comissions bien-être, des appuis pédagogiques, des conduites d’équipes…prennent soin de notre université faisant vivre notre cura personnalis . Ces femmes qui se dévouent corps et âmes pour notre maison, parfois au détriment de la science, à s’occuper des autres ne peuvent-elles prétendre aussi à rejoindre les instances qui gouvernent notre université pour faire entendre une autre voix.
* Je voudrais terminer par deux objections :
	+ Un quota ne va-t-il pas contribuer à mettre des incompétentes dans les instances ? C’est d’abord assez méchant pour nos collègues et je n’en ai rencontrées que de brillantes et engagées. S’est-on posé la même question pour les hommes qui depuis des années jouissent d’un quota de facto ? … et ceci dit avec bienveillance…
	+ Ce quota est difficile à organiser techniquement au niveau du scrutin électoral… là le département de mathématiques peut certainement nous arranger cela !

**Et s’il fallait vous convaincre : retournez la feuille !**



